

# CHARTRE ÉDUCATIVE DE CONFIANCE

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours des institutions scolaires. C'est pourquoi, dans l'École Catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et des élèves afin que l'école soit, pour les enfants, un lieu de plein épanouissement. Cela requiert des attitudes communes à l'ensemble des acteurs, la création pour l'établissement des conditions nécessaires à cette collaboration et la reconnaissance par tous des compétences et des responsabilités de chacun. Cela s'appuiera sur l'écoute, le dialogue, la bienveillance, la transparence, la confidentialité. Lors de l'inscription, l'entretien permet aux familles de s'assurer que leur projet d'éducation est en adéquation avec ce que propose l'établissement.

## Ouverture à tous de l'établissement

L'établissement...	La famille...	L'élève...
<p><b>L'école STV St-Germain</b> est un établissement du réseau de l'Enseignement Catholique des Yvelines, associé à l'État par contrat. Elle respecte les programmes de l'Éducation Nationale.</p> <p>Elle porte un projet éducatif ouvert à tous qui met chaque personne au centre de ses préoccupations, tout en respectant l'intérêt général.</p> <p>Ce projet fixe les orientations pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative : enseignants, personnel, catéchistes, parents et élèves.</p>	<p><b>La famille</b> reconnaît l'identité de l'école et est encouragée à participer sereinement à son fonctionnement : vie de l'établissement et suivi de son enfant.</p>	<p><b>L'élève</b> respecte les obligations de l'école et ses différentes propositions. S'engage à vivre avec tous les élèves de l'établissement, sans discrimination. Dès qu'il est en âge de le faire, il s'engage à être acteur responsable de ses apprentissages.</p>

## Confiance réciproque

L'établissement...	La famille...	L'élève...
<p>Fait confiance aux familles pour collaborer sur l'éducation des enfants qui lui sont confiés.</p> <p>S'interdit tout a priori ou jugement de valeur.</p> <p>Privilégie le dialogue et l'échange, en recevant les parents chaque fois que cela est nécessaire.</p> <p>Présente le rôle des deux associations : <b>L'APEL</b> est une association représentative des parents. <b>L'OGEC</b> est une association gestionnaire. Les membres de ces deux groupes sont des parents volontaires qui ont été élus à l'assemblée générale.</p>	<p>Fait confiance à l'équipe éducative : chef d'établissement, enseignants, ASEM, AESH, catéchistes.</p> <p>Reconnaît le projet d'établissement (éducatif, pédagogique et pastoral) et les activités proposées par l'OGEC et l'APEL.</p> <p>S'interdit tout a priori ou jugement de valeur sur les personnes de l'établissement, à plus forte raison devant les enfants.</p> <p>Privilégie le dialogue et l'échange. Essaie de répondre aux sollicitations de l'établissement pour sa bonne marche : aide à des encadrements ponctuels (sorties, piscine, cuisine, lecture...) et pour des petits travaux.</p>	<p>A l'école comme en famille, prend progressivement conscience que le cadre donné dans chacun des espaces de vie l'aide à construire ses repères.</p> <p>Fait confiance à l'équipe éducative : enseignants, ASEM, AESH, catéchistes. S'interdit tout jugement de valeur, en privilégiant le dialogue et l'échange. Peut représenter ses pairs en CM1 et CM2 (classes et Conseil Municipal Enfants...) Respecte les délégués dans leur rôle.</p>

## Vie Scolaire

L'établissement...	La famille...	L'élève...
<p>Par les enseignants, présente le règlement intérieur, ses principes, les droits et les devoirs de chacun, ainsi que les sanctions prévues en cas de transgression.</p> <p>Ce règlement doit permettre de vivre ensemble harmonieusement et de préparer les élèves à la vie en société.</p> <p>Chaque classe établit son fonctionnement autour d'un règlement propre.</p> <p>Sur les cours, viennent aussi s'ajouter des règles adaptées au lieu et à l'âge des élèves. Les sorties scolaires s'inscrivent dans le projet d'année. Elles sont obligatoires.</p> <p>En tant qu'établissement privé catholique, nous avons une heure de plus par semaine pour l'animation pastorale. Les familles choisissent entre la catéchèse et la culture religieuse.</p>	<p>Met tout en œuvre pour que son enfant respecte les règles de vie commune. <i>A l'occasion de la signature du règlement ou au cours de l'année, il y a une réflexion en famille sur l'obéissance aux règles et leur nécessité.</i></p> <p>Soutient les démarches éducatives de l'établissement concernant l'application du règlement.</p> <p>Fait le nécessaire pour que son enfant participe à toutes les activités proposées par l'école.</p> <p>Les vacances sur temps scolaire sont à proscrire (ne sont pas autorisées).</p>	<p>Prend connaissance du règlement intérieur, à l'école et en famille.</p> <p>Le signe et s'engage à le respecter.</p> <p>Prend conscience de ses obligations d'écologiste.</p>

# CHARTRE ÉDUCATIVE DE CONFIANCE

## Communication et information

L'établissement...	La famille...	L'élève...
<p>Informe régulièrement la famille de la vie et des projets de l'établissement : circulaires, rdv, réunion de classe annuelle, assemblée générale OGEC/APEL, site Internet, portes ouvertes...</p> <p>La diffusion des informations se fait par mail.</p> <p>Les coupons réponses sont envoyés par les cahiers de liaison (cartable).</p> <p>Favorise l'écoute personnalisée de l'élève et de sa famille par des rencontres parents / enseignants, sur rendez-vous.</p> <p>Recherche des solutions positives pour l'élève afin de l'aider à grandir. Met en place des contrats adaptés ou des plans personnalisés de réussite. Des partenaires extérieurs peuvent être associés (orthophoniste, psychologue, médecin scolaire, psychomotricien...).</p>	<p>Prend régulièrement connaissance des informations transmises par l'établissement et veille à les conserver : dossier école sur l'ordinateur familial / chemise remise par l'école pour les papiers importants.</p> <p>Accepte le dialogue en répondant aux invitations de rendez-vous et de réunions.</p> <p>Est attentive aux recommandations et aux propositions de l'établissement (santé, sécurité, participation d'encadrement, sérénité dans les apprentissages, événements...)</p> <p>Prend contact avec l'établissement aussi souvent que de besoin pour partager ses questionnements, ses points de vue, en toute confiance.</p>	<p>Informé dans sa classe, est encouragé à en parler en famille.</p> <p>Transmet les informations : montre son agenda, son cahier de vie à ses parents, et toute autre fiche de correspondance.</p> <p>Peut rappeler à ses parents réunions et rendez-vous prévus.</p> <p>Redonne sans attendre aux enseignants les documents ou mots à restituer.</p> <p>Participe à la communication sur les activités organisées, par le biais du site Internet.</p> <p>Est encouragé à communiquer à l'adulte ses joies, difficultés et préoccupations : enseignants / chef d'établissement.</p> <p>Demande de l'aide en cas de besoin afin d'éviter toute situation de conflit.</p>

## Suivi de la scolarité

L'établissement...	La famille...	L'élève...
<p>Informe les familles sur les choix éducatifs et pédagogiques de l'école, en lien avec les évolutions du système éducatif et des programmes scolaires.</p> <p>Précise aux familles les modalités de suivi scolaire et d'évaluation de chaque élève : cahiers de progrès, cahiers de réussites, livrets scolaires, entretiens, réunions.</p> <p>En réunion, et/ou en rendez-vous, l'enseignant explique aux familles ce qui est attendu en termes de suivi scolaire, d'aide à l'apprentissage des leçons. Nous pouvons aider dans cette responsabilité les familles qui le souhaitent.</p> <p>En élémentaire, des évaluations sont proposées régulièrement. Les enseignants envoient aux familles deux bulletins récapitulatifs par an. L'outil d'évaluation est facile à comprendre pour les élèves et leur famille.</p>	<p>Accepte les choix éducatifs et pédagogiques de l'école.</p> <p>Suit la scolarité et le travail scolaire de son enfant.</p> <p>Demande des aides et conseils, si nécessaire.</p> <p>Juge de l'importance d'informer d'une situation.</p> <p>Aide son enfant sans faire à sa place.</p> <p>Prend connaissance régulièrement des évaluations faites sans mettre de pression à leur enfant.</p> <p>Donne de l'importance à l'école en évitant les absences non justifiées.</p> <p>Informe l'établissement dès l'apparition de signes pouvant faire redouter un décrochage.</p>	<p>Participe activement aux apprentissages et en accepte les modalités.</p> <p>S'engage à faire sérieusement son travail, en classe et à la maison.</p> <p>Ose demander de l'aide à ses parents ou à ses enseignants, si besoin, s'il ressent un malaise vis-à-vis de l'école.</p> <p>Apprend progressivement à s'auto-évaluer : prend le temps de comprendre la correction de ses erreurs, les appréciations et les conseils.</p> <p>Se motive pour progresser sans se mettre de pression.</p>

Ces signatures attestent **la volonté commune** à l'ensemble des acteurs **-équipe éducative, parents, élèves-** de participer, chacun dans son rôle propre, **aux engagements éducatifs communs, pour aider chaque enfant à s'épanouir et à grandir.**

Date :

Le chef d'établissement :

Les parents :

L'élève :